



Saison 2017-2018 n° 4

P.V. BUREAU DU 10 Novembre 2017

Présent-e-s : Mme ALLARD, BIENVENU (invitée, en début de réunion).
MM. BOUSSEAU, CHARBONNIER, JADEAU, LEFRERE,
MARTIN, NICOLAS.

Ecxusé-e-s : M. HUARD.

Ouverture : 20H00.

INFORMATIONS GENERALES

-Ouverture de séance par M. le Président

***Démission du Comité Directeur**

Le 9.11.2017, Gaëtan RIMBAULT a fait savoir par courrier recommandé au Président sa décision de démissionner de ses fonctions d' élu au Comité Directeur pour des raisons tant personnelles que professionnelles.

***Réunions de secteurs – Recherche de centres**

Les 8 sites sont connus depuis ce matin pour la réunion de secteur le 16.11.2017 :

Rablay sur Layon,
Cholet JF,
Beaucouzé,
Comité,
Loiré,
Tiercé,
Beaupréau en Mauges,
Longué.

Les convocations sont parties ce jour aux Groupements Sportifs.

***Top 8 à l'Aréna Loire**

Philippe NICOLAS et Jérôme JADEAU dressent un retour suite à la conférence de presse qui s'est déroulée hier à l'Aréna.

Le projet et la formule ont été exposés pour la Coupe de France Masculine :

4 ¼ Finales le samedi,
2 ½ Finales le dimanche.

Une réunion de travail avec SPORT PLUS CONSEIL, la ville de Trélazé et l'Aréna Loire aura lieu le 17.11.2017 avec Philippe NICOLAS et Jérôme JADEAU.

SECRETARIAT GENERAL

-Approbation PV de Bureau n°3.

Après exposition des corrections, le procès verbal du Bureau n° 03 du 07 octobre 2017 est approuvé et adopté par les membres présents.

-Attributions des manifestations de fin de saison :

Après étude minutieuse par les membres présents et vote de chacun pour chaque évènement, les attributions sont :

*1/4 Coupe et Challenge de L'Anjou Séniors
-Saint Léger Martin
-Saint Barthelemy d'Anjou
-Coron Salle de Vihiers
-Tessoualle

*1/2 Coupe et Challenge de l'Anjou Seniors
-Longuenée BC
-Layon BC

*Finales Coupe et Challenge de l'Anjou Seniors
-Saint Macaire en Mauges

*1/2 Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes
-May sur Evre
-Tourmelay
-Becon les Granits
-Bégrolles en Mauges
-Trémentines
-Trélazé

*Finales Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes
-Pomjeannais
-Saint André de la Marche
-Yzernay

*All Star Game
-Champ sur Layon

-Barrages U13 M et F

Deux Groupements Sportifs sont candidats pour organiser les barrages U13 du 16 décembre :

Cholet JF,
Botz la Chapelle.

Après étude des candidatures, tenant compte du principe que le centre hôte n'est pas concerné par les barrages, les élus présents décident d'attribuer l'organisation de ces barrages masculins et féminins au groupement de Cholet JF avec deux salles.

-Bar du Père Noël

Le groupement de l'Etoile Angers Basket est sélectionné pour le bar du Père Noël.

-Assemblée Générale 2019.

Plusieurs candidatures ont été reçues.

Les entrevues sont en cours de prévision afin de prendre une décision en prochaine réunion de Bureau.

-Demande d'aide Fédérale

Le 18 octobre dernier, la Fédération a adressé une note de demande d'aide fédérale.

Le dispositif des aides fédérales a été légèrement remanié. Il est prioritairement à destination des Comités Départementaux pour ce qui concerne l'emploi.

Echéance de réponse via eFFBB au 30.11.2017.

Le Comité ne formulera pas de demande d'aide financière, n'ayant pas d'emploi en création à venir cette saison.

-Appel à candidature Tournoi Final Super League 3*3

Le 23 octobre dernier, la FFBB a adressé une note d'appel à candidature pour l'organisation du Tournoi Final Super League 3*3 le 28 Juillet 2018.

Celui-ci sera coordonné dans sa mise en œuvre par le Comité d'Organisation via le service Evénements de la FFBB.

Echéance de réponse au 24.11.2017.

Le Comité ne sera pas candidat à cet évènement.

COMMISSION LICENCES ET QUALIFICATION (par le secrétaire général)

-Nombre de licenciés : Le 10 Novembre 2017 à 19H : 16 725 (-824) : - 4.7%

-Demandes de mutations exceptionnelles

*PETIT Illona

Vihiers vers Cerqueux Somloire Saint Paul

Le dossier est étudié par les élus.

Les membres présents décident, à titre exceptionnel, de valider une mutation exceptionnelle, à réception du dossier complet.

*ALLEAUME Mathieu

La Poueze vers Longuenée

Le dossier est étudié par les élus.

Les membres présents décident de refuser la demande de mutation.

Pour entraîner, le demandeur pourra être licencié dans son groupement sportif actuel

*DECOSTER Jason

GFCM Basket (94) vers RC Doué

Le dossier est étudié par les élus.

Les membres présents décident, à titre exceptionnel, de valider une mutation exceptionnelle.

COMMISSION PARTENARIATS ET MEMOIRES DU BASKET

Roselyne BIENVENU s'excuse de ses absences aux réunions auxquelles elle a été invitée. D'autres investissements extérieurs n'ont pas permis une compatibilité avec les dates du Comité.

-Mémoires du Basket / Académie du Basket

Une réunion a eu lieu le 31 octobre 2017 avec les 12 Académiciens du groupe de travail. La réunion a permis de :

*Désigner le prochain-e lauréat-e à l'Académie du Basket Départemental de 2018, l'heureux élu est M. Claude Dreux.

Propositions ci-dessous seront faites au Comité Directeur de Janvier.

- *Réfléchir à élargir la composition de la commission,
- *Réfléchir à nommer un-e Académicien-ne à la Région,
- *Discuter sur une contribution à l'espace muséal du siège du Comité :
 - Récupérer les objets significatifs du Patrimoine du Basket Départemental,
 - Numériser les images en notre possession,
 - Créer un document multimédia (film) qui pourrait passer en continu.

Un budget semble nécessaire pour établir ces travaux/projets dans le hall du Comité.

-Challenge des réussites.

La date fixée est le samedi 27 janvier 2018.

Le Groupement Sportif (Cholet Basket) hôte fera profiter aux récipiendaires des places pour le match Cholet Basket contre ASVEL en PRO A.

80 places sont mises à disposition pour la rencontre.

3 invités par clubs seront conviés, à partir de 18H00.

L'organisation est discutée par les membres présents.

La remise du Challenge des réussites sera effectuée avant la rencontre, suivie d'un repas après la rencontre.

Une invitation conjointe Comité – Cholet Basket sera envoyée aux récipiendaires et à INTERSPORT et MUTUELLE LA CHOLETAISE.

-Partenariats

Roselyne BIENVENU souhaite renommer la commission par :

« PARTENARIATS ET MECENATS ».

Les partenariats actuels sont couverts sur l'année civile 2017.

La composition de la commission est arrêtée.

Les réflexions sont en cours autour des principes de partenariats.

Les discussions s'engagent.

Une réunion de commission est prévue le 20 novembre prochain.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Jean Paul MARTIN informe le Bureau sur les deux dossiers traités lors de la réunion du 30 Octobre 2017.

*Dossier 1 : Insulte envers l'officiel lors du geste amical en fin de rencontre :
Suspension d'un weekend avec sursis.

*Dossier 2 : Attitude des supporters, réflexion du Délégué du groupement sportif lors d'une rencontre PRM1 :

1 avertissement au Délégué,

1 avertissement au Groupement sportif,

1 avertissement à une supportrice licenciée FFBB reconnue comme personne ayant eu des propos désobligeants.

COMMISSION TECHNIQUE

-Visites U15 Championnat de France

Les visites U15 dans le 49 sont programmées en décembre.

-Retour sur le stage animateur

Du 23 au 27 octobre 2017 : 31/31 candidats reçus.

Intervention très appréciée du parrain (Laurent BUFFARD) sur le métier d'entraîneur, de même pour la marraine (Elise PRODHOMME) sur le thème la joueuse de haut niveau.

-Découverte de l'Arbitrage et de l'Entraînement

23 inscrits, 23 présents à Murs Erigné.

-Détection :

2 Octobre pour les 76 filles et 3 Octobre pour les 81 garçons, 16 encadrants.

-Formation des entraîneurs

Suite au colloque et au constat que les formations basiques peuvent manquer aux entraîneurs de divisions D2-D3-D4 jeunes, la commission suggère de faire participer les entraîneurs de ces catégories à une demie journée de formation du stage animateur arbitre en semi weekend.

-Document d'éthique sur le recrutement des joueurs-euses à fort potentiel

Les réflexions sont en cours.

Le document se finalise et sera présenté au Bureau prochainement.

-Situation particulière / dérogation d'âge pour raison médicale

Noël LEFRERE soulève un cas particulier d'une dérogation d'âge pour raison médicale.

Un dossier de dérogation d'âge a été étudié dernièrement.

La situation, compte tenu des particularités, est étudiée.

Tout nous amène à penser que la mise hors classement puisse nuire à l'évolution du joueur, et de l'équipe.

Les discussions s'engagent.

Les membres présents décident, à titre exceptionnel, de ne pas déclasser l'équipe en question.

Au titre de cette situation, Noël LEFRERE évoque le fait que Benjamin Huet (CTF Handisport) intervient régulièrement sur la formation de cadre, nous pourrions approfondir l'idée en signant une convention avec le handisport.

Les travaux sont confiés à la commission technique.

COMMISSION SPORTIVE

-Dérogations exceptionnelles d'âge

CLUB	JOUEUR/JOUEUSE	NAISS		pour jouer en	RAISONS	DECISION
CHAMPTOCE	BREVET Matthieu	BC000582	U20M	U17M D2A	<ul style="list-style-type: none">- Continuité vis-à-vis de la saison passée et unité d'équipe construite depuis une ou plusieurs saisons.- Permettre aux jeunes de poursuivre la pratique du basket car impossibilité de faire équipe de U20 (3 joueurs) ou de U15- Année prochaine tous les joueurs se retrouvent avec les autres respectivement- Décision avec connaissance des conséquences sur le championnat	REFUS
	BESNIER Matthias	BC006332				
	FOURGEAUD Thomas	BC000203				
	SECHER Tristan	BC048302	U15M	U13M D2A		REFUS
	BOLZER Pierre	BC045080				
	GENDRON Emeric	BC045088				

La demande du groupement sportif est étudiée.

Les membres présents décident de refuser les demandes de dérogation exceptionnelle.

-Enquête des championnats seniors

Rappel des échéances envisagées par la commission :

Octobre / Novembre : Elaboration du questionnaire,

15 Décembre : Vote du questionnaire,

Janvier : Envoi aux groupements sportifs et aux seniors par mail par extraction,

Février : Réflexion et élaboration des propositions en commission mixte,

9 Mars : Résultats et propositions en Bureau Départemental,

23 Mars : Vote au Comité Directeur.

-Dossiers

*Le groupement sportif de Saumur LB49 fait recours au Bureau.

Le 25.10.2017, la commission sportive a adressé une notification de rencontre perdue par pénalité pour défaut de qualification du licencié BATAILLE MURIAM Paul (n'était pas muté) en U15M D3C.

Ce licencié s'est vu créé une licence à Saumur LB49 alors qu'il appartenait auparavant au groupement d'Authion.

Le groupement sportif de Saumur LB49 adresse un recours en justifiant qu'il n'a pas trouvé le licencié dans la recherche nationale.

Après vérification, il semble qu'un tiret entre BATAILLE et MURIAM ait engendré l'erreur du groupement.

Après étude du dossier, les élus présents décident de ne pas donner suite aux pénalités sportives concernées.

Le licencié devra effectuer une mutation.

*Le groupement sportif de Champigné fait recours au Bureau.

Le 05.10.2017, la commission sportive a adressé une notification de rencontre perdue par pénalité pour défaut de qualification du licencié MARSAIS Ludovic pour la rencontre du 23/09/2017 contre Etoile Angers Basket en DM3A. Ce licencié voulait s'inscrire à Grez Neuville et a donc envoyé son dossier au Groupement Sportif qui ne l'a pas prévenu qu'il devait effectuer une mutation étant licencié dirigeant à Champigné l'année précédente. Aussi pensait-il être régulièrement licencié à la date du match. Depuis, il s'est licencié le 29/10/2017 au club de Champigné.

Après étude du dossier, les élus présents décident de mener un complément d'information au groupement de Grez Neuville. Le dossier n'est pas statué par les élus.

C.D.O.

-Journée Départementale de l'Arbitrage :

Le 18/11 sur 9 centres nécessitant 75 cadres.

Les inscriptions sont en cours.

-Réunion des écoles d'arbitrage – charte de l'arbitrage

S'est déroulée ce jeudi 9 novembre, au siège du Comité.

41 personnes représentant 32 clubs dont les 3 CTC.

Outre le rappel de la procédure sur les écoles, les arbitres club en formation la filière club et la formation continue ont été présentées.

-Filière club pour devenir arbitre officiel

10 personnes se sont positionnées.

Un jeune né en 2005 va être réorienté vers le PEA.

La matinée du 2/12 à Thouarcé prend donc toute sa signification.

Etape suivante le samedi 27 janvier comme préparation à l'examen qui aura lieu comme pour les initiateurs début mars.

-Approfondissement arbitre club

Le sondage a donné son verdict : 54 personnes seraient intéressées. Suite à notre réunion d'hier soir, nous parlerons de FORMATION CONTINUE ARBITRE CLUB pour éviter des confusions avec le stage prévu pour les officiels « débutants ». Ensuite nous ne pouvons pas les accueillir le samedi 27/1 pour une question de nombre: stage semiWE + Filière club + perfectionnement officiels+ approfondissement officiels ! Nous recherchons une autre date en fonction des disponibilités de Pouillé en premier choix le 24/2 de 9h à 16h (autre solution : le 31/3 ou le 17/3)

-Formation d'observateurs

Comme l'an dernier nous voulons profiter des barrages U13 du 16 décembre pour faire une ½ journée de formation. En profitant de la présence à la formation réalisée par la CRO sur ce thème de personnes du comité (Pierre GENDRE...) qui encadreraient les stagiaires divisés en 2 groupes.

-Perfectionnement Officiels et Approfondissement Officiels

Les courriers pour les stages du 27 janvier 2018 vont bientôt être envoyés

-Réception des informations de forfait au Comité

La CDO devrait être la première informée pour éviter des déplacements inutiles des arbitres, mais surtout pour pouvoir reprogrammer les arbitres devenus disponibles.

Circuit validé et à communiquer :

- 1/ Secrétariat du Comité jusqu'au vendredi midi,
- 2/ puis téléphone des urgences CDO.

La Sportive étant informée ensuite.

-Mise en place d'une péréquation :

Proposition d'un groupement sportif à la CDO d'intégrer un forfait arbitrage rajouté à l'engagement, soldé en fin de saison.

La proposition est envisagée et discutée.

La réflexion sera approfondie.

COMMISSION COMMUNICATION ET FORMATION DU DIRIGEANT

-Protocole Citoyenneté

En l'absence du Président de commission, une présentation du protocole d'avant match est faite.

De plus, la vidéo de protocole d'après match est visionnée par les élus.

Conformément aux décisions prises par le Comité Directeur, le protocole concernera les catégories U13 M et F sur deux weekends banalisés : 02-03/12/2017 et 17-18/03/2018.

-Devis toiles de Coupe et Challenge de l'Anjou

Bénédicte ALLARD évoque ensuite un devis réalisé afin de changer des toiles d'avant match des Coupes et Challenge de l'Anjou.

Conformément aux échanges lors de la réunion de commission communication, une étude a été lancée pour remplacer les toiles aujourd'hui usées.

Le devis :

Pour 5 exemplaires : 450.20€,

Pour 10 exemplaires : 830.20€.

Les membres présents décident de valider l'achat de 6 toiles.

-Polos des élus

Les polos des nouveaux élus seront prochainement commandés.

COMMISSION FINANCES

-Point sur la Charte des Officiels

Le 24 octobre dernier, le Comité a reçu une facture à adresser, par recouvrement, à nos groupements sportifs pénalisables financièrement à la charte de l'arbitrage de la saison 2016-2017.

Avant d'adresser une facture aux groupements concernés, les réflexions ont été menées :

Les groupements sportifs ont-ils été informés ?

Un détail de facture est-il possible ? C'est le Comité qui a fourni les éléments nécessaires.

Jérôme JADEAU questionne le Bureau sur :

Le manque d'informations dans la facture,

La date de la facture (Novembre) sur une régulation de la saison précédente.

Ces éléments sont discutés par les élus.

-Point sur encaissements de la première facture des licences.

Le groupement sportif d'Angers AJR est le seul groupement à ne pas être à jour avec la comptabilité du Comité.

Une facture majorée a été adressée dernièrement.

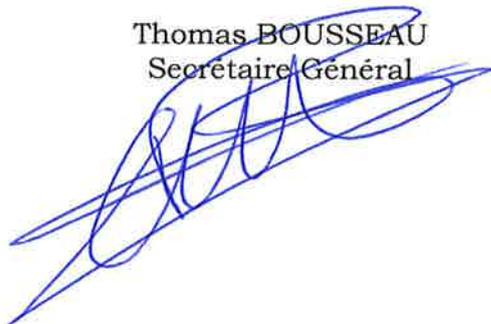
Le président et secrétaire ont été contactés à plusieurs reprises par voie téléphonique.

QUESTIONS DIVERSES

*Jean Paul MARTIN informe qu'une réunion de commissions de discipline avec la Fédération, la Ligue Régionale et les Comités est fixée pour le 27.01.2018.

Fin de séance : 00H00.

Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général



Philippe NICOLAS
Président

